Fetes du vieux Honfleur.

Nous recevons la lettre suivante du commissaire de l'exposition normande-canadienne, M. Soudan de Pierrefite, et nous sommes heureux de la publier pour montrer à nos lecteurs que leurs ainés de France n'oublient pas leurs frères lointains, métis ou canadiens-français de la province de Manitoba.

De Honfleur (Calvados), France, 3 juillet 1899.

Monsieur et cher confrère,

Je vous adresse un vieux rapport qui servit de programme aux fêtes du Vieux Honfleur. J'organise plus spécialement dans cette ville d'où Champlain partit pour fonder Quebec, une exposition des souvenirs de la France au Canada.

Pour ce qui est de la représentation des provinces de l'Est, mes amis de Québec et de Montréal nous ont très-généreusement fourni les moyens de donner à nos visiteurs Parisiens et Normands une idée assez complète de ce que sont restés chez les Français d'Amérique nos vieilles traditions de leur patrie d'origine.

Mais à mon grand regret, l'ouest canadien, ces provinces nouvelles où l'initiative de votre race énergique a déjà accompli des progrès, et où elle prépare à ce rameau canadien de la famille française des destinées incalculables, cet ouest poétique, mystérieux, où triomphe dans un pays glorieux toute la vigueur du colon canadien, cet ouest-nord, il est très-difficile, à cause des distances et des transports, de réunir les documents qui pourraient faire pour les yeux étonnés de nos visiteurs une "leçon de choses" tout-à-fait admirable.

J'ai essayé de mon mieux, en m'adressant à des amis, à vaincre la difficulté. En fait, malgré tout et quand même, j'obtiendrai une représentation honorable à notre exposition de la vie populaire au Manitoba français.

Grâce au chemin de fer du Pacifique, j'aurai même la bonne fortune de présenter aux visiteurs de notre exposition une suite de vues cinématographiques, qui seront pour nos populations rurale de Normandie une révélation véritable d'existence coloniale. Mais je voudrais mieux encore, je rêve de compléter. Et la première pensée qui devait venir à un écrivain, c'était de solliciter ses confrères de la presse canadienne. Le journal n'est-t-il pas pour le canayen Jean-Baptiste un pain quotidien, un lien fraternel, un outil de solidarité, de progrès? C'est pourquoi, mon cher confrère, je m'adresse à vous; et je viens vous demander si vous pourriez m'aider dans l'oeuvre du vieux Honfleur? 1e. Ne pourriez-vous m'envoyer les portraits photographiques avec autographe de vos rédacteurs? 2e. Quelques numéros exceptionnels, tirés à l'occasion de fêtes locales, ou événements importants. 3e. Si je ne craignais d'être trop indiscret, je vous prierais de nous faire le service de votre journal pendant le temps de l'Exposition de Honfleur, c'est-à-dire jusqu'à la fin de septembre. Ce serait pour nos visiteurs d'un grand intérêt, de pouvoir suivre dans un journal, en français, la vie quotidienne des colons du Manitoba.

Enfin, si quelqu'un de vos amis, ayant des loisirs, pouvait nous adresser quelques documents spéciaux: photographies de scènes types, je vous en serais bien reconnaissant. Les métis du Manitoba, leur existence, la "campe" aux territoires nouveaux, les missions, les écoles, le "chantier." Existe-il chez-vous, quelques indiens ayant un organe en indien? Toutes ces scènes de la vie du colon et du métis sont pour nous d'un intérêt intense. N'y a-t-il pas aussi des graines de plantes, de fleurs de votre prairie que vous pourriez nous envoyer pour nos parcs du souvenir? Ce n'est pas tout. Peut-être se publie-t-il, ou s'est-il publié des almanachs populaires, des chansons d'élection, même des affiches électorales en français. Comme nous aurions du plaisir à exposer cela sous les yeux de nos honfleurois; vous savez que la langue populaire des "canayens" des paroisses est resté tout-à-fait la même que celle de notre pays normand.

Je m'arrête, mon cher compatriote. C'est il y a des mois que j'eusse dû vous écrire, vous solliciter. Excusez-moi d'arriver si tard, mais je n'ai pas voulu que vous soyiez négligés, et j'improvise ma demande. Si vous pouvez y répondre, peu ou beaucoup, répondez-y et aidez moi à faire connaitre aux Normands et aux Parisiens leurs cousins du Manitoba. Tout ce qui nous arrivera de vous sera le bien venu. Je vous en remercie par avance, comme Commissaire de l'Exposition Normande Canadienne, et au nom de la Société du Vieux Honfleur.

Donnez, je vous prie, à vos lecteurs français-canadiens de Saint-Boniface le salut de leurs "cousins" de Normandie. Et acceptez ma cordiale poignée de main bien confraternelle.

JEHAN SOUDAN DE PIERREFITTE,
Commissaire Spécial de l'Exposition Normande-Canadienne.

Capitaliste et homme d'Etat

Les hommes d'état ne négligent pas toujours leurs petits intérêts personnels. C'est ce qui est arrivé à M. Chamberlain, et cela portera peut-être une légère atteinte à l'auréole dont il aime à s'entourer.

On avait été un peu étonné du prix élevé (865,000 livres,) par lequel avait été indemnisée la Royal Niger Company, pour la révocation de sa charte, et cela d'autant plus que cette compagnie passait pour être assez mal dans ses affaires, et que, l'année dernière encore, son bilan se soldait par un fort déficit. Or la chose s'explique depuis que l'on sait que M. Chamberlain et son frère détenaient à eux deux, trois mille cinq cents actions de celle-ci. Mais, pour si explicable qu'elle soit, la chose n'en a pas moins fait un certain scandale, et le sous-secrétaire d'Etat au Colonial Office s'est vu obligé de s'expliquer devant la Chambre des Communes; il a déclaré n'avoir participé en quoi que ce soit aux négociations ayant abouti à la révocation de la charte et a ajouté qu'il ne prendrait part à aucune discussion, ni à aucun vote relativement à la Royal Niger Company. C'est fort bien, mais cela n'empêche pas qu'il se trouve des esprits mal faits pour se demander si le grand homme de Birmingham ne serait pas quelque peu intéressé dans les opérations au Transvaal de MM. Cécil Rhodes, Beit et Compagnie, ce qui expliquerait beaucoup de choses

La recolte en France.

Paris, 18.—Les orages de mercredi et de jeudi dernier ont causé des dommages considérables au blé, dont la moisson commencera la semaine prochaine. D'après les rapports reçus des départements par la Société de la meunerie française, on estime que la récolte de blé sera de 20 pour cent inférieure à celle de l'année dernière; Les estimations premières de 140,000,000 d'hectolitres de blé, ne sont plus maintenant que de 110,000,000, ce qui est encore une bonne moyenne. Mais les indications météorologique ne semblent pas favorables à l'amélioration de la situation de la récolte.

—Le corps d'un jeune garçon orphelin qui vivait chez M. C. P. Humphrey, près du village de Cap, Ont., a été trouvé dans les rochers à bluets. On pense que l'enfant s'est perdu dans les bois et mourut de fatigue et de faim.



AVIS PUBLIC.

Les soussignés ayant été nommés Commissaires par le Gouvernement du Canada pour traiter avec les Métis du Nord-Ouest,

DONNENT AVIS PAR LES PRESENTES

qu'à leur retour du District d'Athabaska, vers Octobre prochain, ils feront publier les lieux et dates auxquels ils rencontreront les Métis des parties habitées des Territoires du Nord-Ouest, et accorderont des Scrip aux enfants des Métis nés entre le 15 de Juillet 1870 et la fin de Décembre 1885.

JAMES WALKER,
J. ARTHUR COTÉ,
Commissaires des Métis.

L'ASSOCIATION

LIBERALE FRANCAISE

DE

MANITOBA.

ADRESSE DU BUREAU

DE L'ADMINISTRATION:

366 Rue Principale
WINNIPEG.

OFFICIERS DE L'ASSOCIATION

POUR 1898-1899.

M. WM. LAGIMODIERE, PRESIDENT.
M. S. A. D. BERTRAND, 1E VICE-PRESIDENT.
M. ED. GUILBEAU, 2E VICE-PRESIDENT.
M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.
M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

OFFICIERS ET MEMBRES DU

BUREAU D'ADMINISTRATION

POUR 1898-1899.

M. S. A. D. BERTRAND, PRESIDENT.
M. WM. LAGIMODIERE, VICE-PRESIDENT.
M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.
M. C. HENRI ROYAL, ASSISTANT-SECRETAIRE.
M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.
M. A. F. MARTIN,
M. JOSEPH RIEL,
M. L. J. COLLIN,
M. E. GUILBAULT, } MEMBRES

Le président de chaque association locale est membre du bureau d'administration.

Les assemblées du bureau d'administration ont lieu les 1e et 3e mardi de chaque mois.

CARTES PROFESSIONNELLES.

THE

Canadian Northern Railway Co.

HORAIRE.—En activité depuis le 18 juin 1899.

	Allant au Sud quitte.	Allant au Nord quitte.	Arrive.
Winnipeg—Mardi, Mercredi Jeudi, Samedi.		7 15	
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.			19 K
P.-la Prairie—Mardi, Jeudi, Mercredi, Samedi		9 15	
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi			16 30
Gladstone—Mardi, Jeudi		11 K	
Mercredi, Samedi		11 30	
Lundi, Mercredi	14 55		
Mardi, Vendredi	14 30		
Dauphin—Mardi, Jeudi, du Sud.			15 K
Mercredi, Samedi, du Sud.			17 20
Jeudi à Cowan.		15 30	
Samedi à Cowan		18 30	
Mardi, Jeudi à Winnipeggosis		16 K	
Mardi, Vendredi.	8 30		
Lundi, Mercredi.	10 45		
Vendredi de Cowan			6 35
Cowan—Jeudi			19 50
Samedi			22 50
Vendredi.	2 30		
Lundi	6 K		
Winnipegosis-Mardi, Jeudi.			18 15
Mercredi	7 K		
Vendredi	5 K		

D. B. Hanna,
Superintendant
WINNIPEG.